



COMMUNE DE CUARNENS
AVRIL 2010

greffe@cuarnens.ch

www.cuarnens.ch

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

PGA ou Plan Général d'Affectation

Après un dernier examen complémentaire et conformément aux dispositions de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 4 décembre 1985, la Municipalité de Cuarnens soumet à l'enquête publique du 27 avril 2010 au 26 mai 2010 inclus :

- le plan général d'affectation au 1:5000
- le plan partiel d'affectation du village au 1:1000
- le plan partiel d'affectation "Les Gadolliards" au 1:1000
- le règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions
- la délimitation de l'aire forestière

Elle met en consultation durant le même délai :

- les rapports justificatifs selon l'article 47 OAT.

L'avis d'enquête publique paraît dans la Feuille des Avis Officiels et le journal de Cossonay.

Durant le mois d'enquête, la Municipalité vous convie à consulter le dossier d'enquête au bureau communal, avant les séances d'information :

- les mercredis et vendredis de 9h00 à 11h00
- sur rendez-vous auprès de la secrétaire municipale au 079 659 51 79.

La Municipalité ainsi que M. Comte du Bureau Mosini et Caviezel SA vous invite à une séance d'information à propos du nouveau PGA **le mercredi 12 et le jeudi 20 mai à 19h00** à la grande salle de l'Hôtel de France.

Ils seront à votre disposition à l'issue de la présentation et jusqu'à 21h00, pour vous donner des explications complémentaires et répondre à vos questions personnelles.

La Municipalité